bpifrance
SERVIR L'AVENIR

FCPR BPIFRANCE ENTREPRISES 2

Rapport Semestriel au 30/06/2024

Le présent document a été produit par Bpifrance Investissement à l'attention exclusive des porteurs de parts du FCPR Bpifrance Entreprises 2 (ci-après le « Fonds »). Le présent rapport appartient exclusivement à Bpifrance Investissement et contient des informations strictement confidentielles, notamment sur le portefeuille constitué d'investissements dans des fonds sous-jacents, qui doivent en conséquence, être traitées comme telles par les destinataires. Les destinataires s'interdisent en particulier, de communiquer, transmettre ou divulguer les informations à tout tiers extérieur et ce, de quelque manière que ce soit. La duplication, totale ou partielle de ce document et/ou des informations qu'il contient, est interdite, sauf autorisation expresse et préalable de Bpifrance Investissement.

Il est rappelé que la valeur liquidative d'une part du Fonds est basée sur des valorisations d'actifs principalement non cotés. La Période de Souscription du Fonds Bpifrance Entreprises 2 est clôturée depuis le 30 novembre 2022. La valeur liquidative au 30 juin 2024 comprend notamment des plus ou moins-value latentes. La performance du Fonds au 30 juin 2024 ne préjuge pas des performances futures. Plusieurs indicateurs de performance sont présentés dans le présent rapport annuel (TRI/DPI/TVPI). Ils sont définis dans le glossaire. Ils ont été calculés sur la période allant du 28 décembre 2021, date de création du Fonds, au 30 juin 2024. Les données utilisées pour calculer ces indicateurs proviennent des états financiers du Fonds au 30/06/2024. Il convient de préciser que le TRI est basé sur le cas d'un investissement dans le Fonds le 16 février 2022, date d'ouverture de la commercialisation du Fonds. Ce TRI est net de tout frais et/ou commission supporté par le Fonds mais avant, le cas échéant, (i) tout frais et/ou impôt et/ou charge lié aux éventuels supports d'investissement utilisés par les porteurs de parts (PEA-PME, plan d'épargne retraite, contrat d'assurance vie ou de capitalisation) et (ii) tout prélèvement fiscal et social applicable.

Il convient par ailleurs de rappeler que les rachats de parts du Fonds ne sont pas possibles pendant toute la durée de vie du Fonds (laquelle peut aller jusqu'à 7 ans, soit jusqu'au 16 février 2029) sauf dans les cas exceptionnels tels que décrits dans le règlement du Fonds.

SOMMAIRE

01 MESSAGE AUX INVESTISSEURS 04

02 PRÉSENTATION DU FONDS ET PERFORMANCE..... 05

03 ÉTAT DU PATRIMOINE DU FONDS..... 07

04 COMMENTAIRES DE GESTION 08

05 PROFIL DE RISQUES DU FONDS..... 13

06 INDICATEURS ESG DES SOCIÉTÉS DE GESTION SOUS-JACENTES..... 14

07 CARACTÉRISTIQUES DU FONDS..... 16

08 GLOSSAIRE 17

01 MESSAGE AUX INVESTISSEURS

Chers investisseurs,

Vous avez investi dans Bpifrance Entreprises 2 et nous vous remercions de la confiance que vous portez à ce Fonds : un accès aux entreprises principalement non cotées, à travers un portefeuille diversifié de plus de 1 000[1] sociétés sous-jacentes principalement françaises.

Géré par Bpifrance Investissement, Bpifrance Entreprises 2, fonds successeur du fonds Bpifrance Entreprises 1, s'inscrit dans la mission de développement de l'économie conduite par le groupe Bpifrance. Grâce à son expertise dans le secteur du capital investissement, Bpifrance Investissement a constitué depuis 2010 un portefeuille d'actifs gérés directement ou par des sociétés de gestion françaises ou européennes.

Avec le fonds Bpifrance Entreprises 2, Bpifrance poursuit ses efforts pour animer le marché du capital investissement en France et ouvrir cette classe d'actifs aux investisseurs non-professionnels.

Nous sommes heureux de partager avec vous ce rapport semestriel qui vous apportera des informations actualisées relatives à votre investissement au 30 juin 2024.

Merci encore pour l'intérêt que vous portez au financement de l'économie de proximité !

[1] Estimation par transparence des sociétés sous-jacentes en portefeuille au 30/06/2024. Ce chiffre devrait diminuer tout au long de la vie du Fonds au fur et à mesure des cessions des actifs du portefeuille.

02 PRÉSENTATION DU FONDS ET PERFORMANCE

Principales Caractéristiques du Fonds

Date de création	28/12/2021
Forme juridique	FCPR Agréé
Société de gestion	Bpifrance Investissement
Durée de vie du Fonds	6 ans, prorogeable 1 an
Zone géographique	France principalement
Nombre de parts en circulation	1 004 931,670
Valeur nominale des parts	100,00€

Performance du Fonds au 30/06/2024**

Indicateur	Parts A1	Parts A2, B1, C
TRI net **(1)**	18%	21%
DPI **(2)**	-	0,49
TVPI **(3)**	1,47	1,47

(1) TRI (Taux de Rentabilité Interne) : le Taux de Rentabilité Interne est un indicateur de performance qui mesure la rentabilité annualisée moyenne d'un investissement constitué de flux négatifs (décaissements) et de flux positifs (encaissements) réels et prévisionnels à la date d'évaluation. Il est utilisé pour mesurer et suivre l'évolution de la performance des opérations de capital-investissement.

(2) DPI (Distribution to Paid In) : Il s'agit du rapport entre (i) le montant distribué aux investisseurs et (ii) le montant investi initialement par les investisseurs. Ce ratio permet de mesurer la performance réalisée du Fonds.

(3) TVPI (Total Value to Paid In) : Il s'agit du rapport entre (i) le montant distribué aux investisseurs auquel s'ajoute la valeur nette d'inventaire du Fonds à la date d'évaluation, et (ii) le montant investi initialement par les investisseurs. Ce ratio permet de mesurer la performance globale du Fonds, i.e. la performance réalisée ainsi que la performance latente non réalisée du portefeuille résiduel.

Chiffres clés au 30/06/2024*

*Nombres arrondis à l'entier supérieur

Montant collecté

101M€

Actif net au 30/06/2024

109M€

Distributions depuis l'origine

38M€

** Les performances passées et présentes ne préjugent pas des performances futures. Le TRI mentionné à date dans le présent rapport ne constitue en aucun cas un engagement de la Société de Gestion concernant la performance finale qui sera effectivement réalisée par le Fonds lors de sa fin de vie. La performance du Fonds dépendra en grande partie du succès des fonds en portefeuille et des entreprises dans lesquelles ils sont investis. Le Fonds Bpifrance Entreprises 2 ne fait l'objet d'aucune garantie en capital. Ainsi, les porteurs de parts du Fonds sont exposés à un risque de perte en capital.

Distributions effectuées sur la période

Le Fonds Bpifrance Entreprises 2 a réalisé sa deuxième distribution le 07 mars 2024 pour 16,3M€ soit 20,65% du montant initialement investi (hors parts A1 pour lesquelles aucune distribution n'est effectuée pendant au moins 5 ans après la fin de la période de souscription).

Historique de la valeur liquidative du Fonds

Valeur liquidative unitaire	Parts A1			Parts A2, B1, C		
	Latent	Distribué	Total	Latent	Distribué	Total
30/06/2022	99,51€	0,00€	99,51€	99,51€	0,00€	99,51€
31/12/2022	139,84€	0,00€	139,84€	139,84€	0,00€	139,84€
30/06/2023	141,80€	0,00€	141,80€	113,74€	28,06€	141,80€
31/12/2023	146,59€	0,00€	146,59€	118,53€	28,06€	146,59€
30/06/2024	147,36€	0,00€	147,36€	98,65€	48,71€	147,36€

Au 30/06/2024, pour 100€ investis, une part A2, B1 ou C vaut 147,36€ dont 98,65€ de latent (performance potentielle) et 48,71€ de distribué (performance réalisée : distributions d'avril 2023 et de mars 2024).**

Pour rappel aucune distribution n'est effectuée aux détenteurs de parts A1 pendant au moins 5 ans après la fin de la période de souscription.

** Les performances passées et présentes ne préjugent pas des performances futures. Le TRI mentionné à date dans le présent rapport ne constitue en aucun cas un engagement de la Société de Gestion concernant la performance finale qui sera effectivement réalisée par le Fonds lors de sa fin de vie. La performance du Fonds dépendra en grande partie du succès des fonds en portefeuille et des entreprises dans lesquelles ils sont investis. Le Fonds Bpifrance Entreprises 2 ne fait l'objet d'aucune garantie en capital. Ainsi, les porteurs de parts du Fonds sont exposés à un risque de perte en capital.

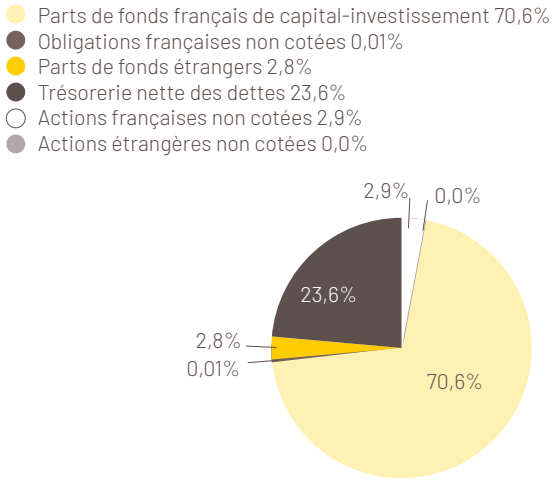
03 ÉTAT DU PATRIMOINE DU FONDS

Composition de l'actif net*

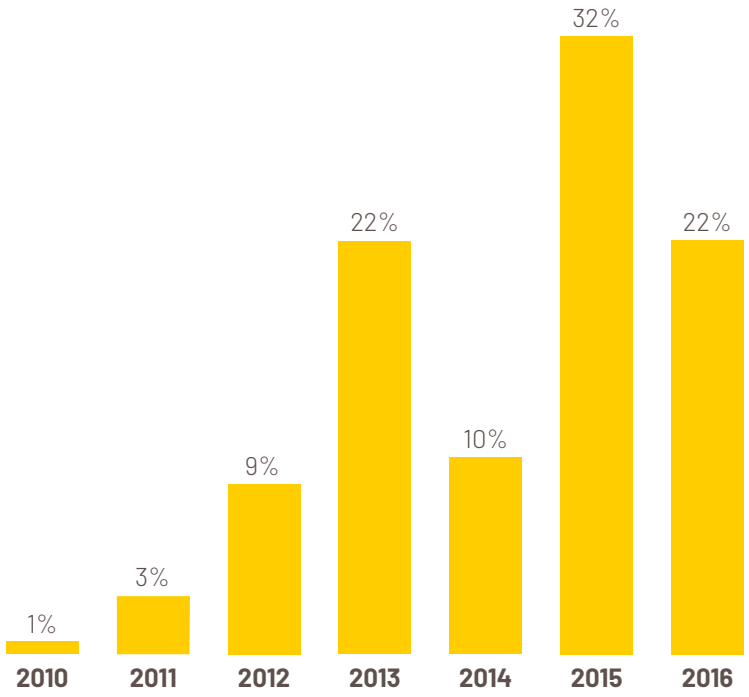
Parts de fonds français de capital-investissement	77 388 153€
Actions françaises non cotées	3 228 008€
Parts de fonds étrangers	3 078 834€
Actions étrangères non cotées	-€
Obligations françaises non cotées	6 330€
Trésorerie nette des dettes	25 844 377€
Actif Net au 30/06/2024	**109 545 703€**

*Nombres arrondis à l'entier supérieur

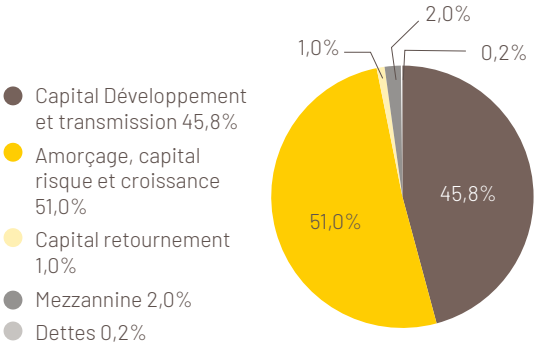
Répartition de l'actif net (en%)[1]



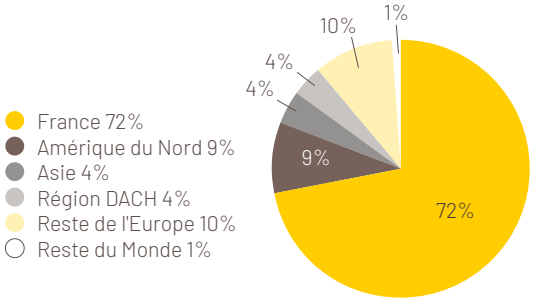
Répartition du portefeuille par millésime de fonds (en%)[2]



Répartition du portefeuille par type de stratégie (en%)[2]



Répartition des sociétés sous-jacentes par zone géographique (en%)[2]



[1] Bpifrance Investissement – répartition en fonction de l'Actif Net du Fonds au 30/06/2024.
[2] L'assiette retenue pour obtenir cette répartition est la valorisation du portefeuille au 30/06/2024.

04 COMMENTAIRE DE GESTION

Faits significatifs dans le portefeuille[1]

Constitution des fonds du portefeuille et stratégie d'investissement

Pour rappel, le portefeuille d'actifs du fonds Bpifrance Entreprises 2 est une quote-part des investissements réalisés sur une période de 7 ans (entre 2010 et 2016 compris) par Bpifrance Investissement. Au 30 juin 2024, le portefeuille est composé de 121 fonds et sociétés (dont deux fonds gérés par Bpifrance Investissement) investis dans environ 1 000 sociétés de différents secteurs d'activité, géographies (principalement en France) et stades de développement.

La composition du portefeuille du fonds Bpifrance Entreprises 2 a été réalisée sur la base de critères précis et objectifs définis à l'article 3.1 du Règlement, revus et validés par un tiers Indépendant et reposant notamment sur l'historique de performances, étant précisé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et la durée de vie des sous-jacents.

Entre le 1er janvier 2024 et le 30 juin 2024, un fonds du portefeuille a été liquidé, après la cession complète de ses actifs.

Valorisations notables[1]

Par transparence des fonds qui ont investis dans ces sociétés, les trois valorisations avec la plus forte contribution à l'évolution de la valeur liquidative calculée au 30/06/2024 du Fonds, concernent les sociétés suivantes :

Valentin Traiteur

Groupe industriel français basé dans la Loire, le groupe Valentin est acteur majeur du secteur traiteur frais avec pour principal client la grande distribution française. La société poursuit sa stratégie de croissance externe avec l'acquisition de la Maison Bolard, une entreprise familiale du Jura spécialisée dans la fabrication de pâté en croûte et de charcuterie-pâtisserie.

Eurofeu

Fondé en 1972 et basé en Eure-et-Loir, Eurofeu est parmi les leaders du marché français de la sécurité incendie. La société produit, commercialise, installe et maintien des équipements de sécurité incendie, notamment des extincteurs, des blocs de secours ainsi que des systèmes de désenfumage et de détection d'incendie. Eurofeu emploie environ 1 000 salariés à travers ses deux sites de production et un réseau national de 44 agences.

Wefox

Entreprise allemande créé en 2015 sous le nom de FinanceFox, Wefox propose aux assureurs et aux courtiers un ensemble de solutions technologiques de pointe leur permettant de digitaliser leurs activités de gestion et de distribution de produits d'assurance. En s'appuyant sur l'intelligence artificielle et le développement d'APIs, Wefox se positionne au cœur des logiques d'open-insurance et favorise l'interconnexion des différents acteurs du secteur (assureurs, distributeurs, assurés).

[1] Les informations présentées sur les sociétés ci-dessus sont publiques.

Cessions & Distributions[1]

De la même manière, les trois cessions partielles ou totales les plus importantes (en montant) intervenues dans le portefeuille concernent les sociétés suivantes :

Believe

Fondé en 2005, Believe propose des solutions de distribution et de marketing numérique aux artistes et labels indépendants, à chaque stade de leur carrière et de leur développement. La société possède plusieurs marques de distributions et de labels dont par exemple TuneCore, Groove Attack, Believe Distributions, AllPoints, Naïve, Nuclear Blast.

Vision-Box

Fournisseur de solutions biométriques aux aéroports, compagnies aériennes et services de contrôles aux frontières, Vision-box est une entreprise mondiale basé à Lisbonne et disposant de 15 centres d'excellence. Fondée en 2001, Vision-box est désormais présente sur les cinq continents à travers 100 pays.

Exotec

Fondée en 2014 par deux anciens de BA Systèmes et General Electric Health, Exotec conçoit des robots logistiques mobiles pour la préparation de commandes. L'entreprise a pour objectif de simplifier le traitement de commandes de manière durable, precise et rentable, et est devenue en 2022 la première licorne industrielle française.

AVERTISSEMENT

Les fonds qui composent le portefeuille de Bpifrance Entreprises 2 représentent eux-mêmes un portefeuille d'environ 1 000 entreprises. Les exemples d'entreprises ci-dessus ne constituent nullement une liste exhaustive mais correspondent à une sélection, laquelle présente nécessairement des biais et ne saurait être strictement représentative du portefeuille.

[1] Les informations présentées sur les sociétés ci-dessus sont publiques.

Synthèse de gestion

Le rendement généré au 30 juin 2024 par le Fonds Bpifrance Entreprises 2 depuis sa création est d'environ 22% (TRI net des parts A2, B1 et C. Le TRI net des parts A1 est de 18%). Pour rappel, cette performance est en partie latente, donc non acquise, et est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse dans les années à venir et jusqu'à la fin de vie du Fonds. Ce rendement s'explique par une valorisation des 121 fonds du portefeuille globalement positive[1].

La valeur liquidative des parts A1 (ou de la VL retraitée des distributions des parts A2, B1 et C) a légèrement augmenté[2] par rapport à la dernière valeur liquidative publiée au 31/12/2023.

Ce premier semestre 2024 s'est caractérisé par une timide reprise de l'activité du capital-investissement dans un contexte toujours incertain lié à une baisse des taux d'intérêt toujours très attendue, dans un contexte géopolitique qui reste instable.

On assiste notamment à un rebond de l'activité des fusions-acquisitions dans le monde au début de l'année 2024[4], même si nous sommes encore loin des niveaux records de 2021 (34 000 transactions pour une valeur de 2.700 Md$ au premier semestre)[4]. Ces opérations de fusions-acquisitions sont souvent financées par un recours aux fonds d'investissement. Par ailleurs au total l'année 2023 n'a pas démenti la vigueur de la classe d'actifs puisque plus de 31Md€ en investissements ont été injectés dans l'économie française[3].

En 2023, la levée des capitaux s'est avérée plus longue pour les fonds qui étaient sur la route pour capter de l'argent frais auprès de leurs investisseurs, en moyenne 23 mois (*vs* 21 mois en 2022). Pour autant, ces fonds ont pour la plupart atteint leur objectif de collecte (en moyenne 103% de leur taille cible, *vs* 114% en 2022)[5].

(1) La valeur observée à un instant donné ne constitue en aucune manière une garantie sur les performances futures du Fonds Bpifrance Entreprises 2.
(2) +1,4% : représente la différence entre la valeur liquidative au 31/12/2022 et celle au 30/06/2024, rapportée à la valeur liquidative au 31/12/2022 ; le résultat étant exprimé en pourcentage.
(3) Source : France Invest, Activité du capital-investissement français en 2023, 26 mars 2024.
(4) Source : baromètre semestriel de PWC 2024.
(5) Source : Preqin Global Report; Private Equity 2024.

Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Non applicable.

Pourcentage d'actifs du Fonds faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide

Non applicable.

Nouvelle disposition prise pour gérer la liquidité du Fonds

Pas de nouvelle disposition.

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille de titres, au cours de la période de référence

Entre le 1er janvier 2024 et le 30 juin 2024, un fonds a été liquidé, et est donc sorti du portefeuille de Bpifrance Entreprises 2.

Informations conformes à l'article 16.1 du Règlement du fonds et à l'article 421-34,IV du Règlement général de l'AMF.

Principaux facteurs de risque du Fonds

Le risque de perte en capital

Le fonds Bpifrance Entreprises 2 n'est pas un Fonds à capital garanti. Il est donc possible que le capital initialement investi ne soit pas restitué.

La durée de blocage

Sauf cas exceptionnels de rachats anticipés tels que prévus dans le règlement du Fonds, les rachats de parts ne sont pas possibles pendant toute la durée de vie du Fonds, pouvant aller jusqu'à 7 ans, donc au plus tard jusqu'au 16 février 2029.

Le risque de liquidité des actifs du Fonds

Le Fonds investissant principalement dans des fonds partenaires non cotés, eux-mêmes investis principalement dans des entreprises non cotées, les titres qu'il détient sont peu ou pas liquides.

Le risque lié au rapport de gestion du Fonds

Compte tenu du nombre d'actifs (environ 1 000 entreprises) dans lequel le Fonds est investi in fine, le rapport de gestion du Fonds pourrait ne pas détailler l'ensemble de ces actifs. La Société de gestion veille à fournir des éléments de *reporting* appropriés, conformes aux obligations réglementaires applicables et permettant aux porteurs de parts de comprendre au mieux l'évolution de leur investissement.

Le risque lié aux fonds du portefeuille et à leurs actifs

La performance finale du Fonds dépendra en grande partie de celle des fonds et in fine de celle des entreprises dans lesquelles il est investi. L'évolution de ces sociétés pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, crise sanitaire, impact du conflit en Ukraine, etc.) et en conséquence entraîner une baisse de la valorisation de ces actifs et donc de la valeur liquidative du Fonds. Il est également précisé à l'attention des investisseurs qui détiennent des parts du FCPR Bpifrance Entreprises 1, que 113 fonds non gérés du portefeuille de Bpifrance Entreprises 2 figurent au portefeuille de Bpifrance Entreprises 1 limitant ainsi l'exposition à des nouveaux fonds de capital investissement.

Le risque lié aux obligations de confidentialité du Fonds

Le Fonds et la Société de Gestion sont tenus par des obligations de confidentialité liées aux informations qu'ils reçoivent des fonds du portefeuille. Les obligations de confidentialité auxquelles sont tenus le Fonds et sa Société de Gestion pourraient limiter les informations communiquées aux porteurs de parts conformément au Règlement Délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012 et à l'article 421-35 du RGAMF.

Le risque lié au niveau de frais élevé

Le niveau de frais auquel est exposé ce Fonds suppose une performance relativement élevée et peut donc avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de l'investissement. La performance non garantie et, fonction de la composition de l'actif du Fonds, peut ne pas être conforme aux objectifs de l'investisseur.

Le risque d'écart significatif entre la valeur de marché du portefeuille et la valeur de souscription

L'attention des porteurs de parts est attirée sur la décorrélation possible entre la valeur de marché du portefeuille et la valeur à laquelle la souscription avait été réalisée.

Le risque de devises

Les Fonds Cédés pourraient être investis dans des actifs et notamment des entreprises situées en dehors de la zone euro si bien que ces derniers sont exposés à un risque de variation des devises et du taux de change que subit indirectement le Fonds.

Le risque actions

L'évolution négative des cours de bourse notamment pour les investissements réalisés dans des sociétés non cotées devenues cotées durant leur détention en portefeuille ou par des investissements réalisés directement dans des sociétés cotées, peut entraîner une diminution de la valeur liquidative.

05 PROFIL DE RISQUES DU FONDS

Profil de risque du Fonds

Évaluation de la sensibilité du portefeuille du Fonds aux principaux risques auxquels le Fonds est exposé

L'évaluation synthétique du risque porté par Bpifrance Entreprises 2 est présentée sous deux axes :

- **Risque de performance à 1 an**

Le risque de performance est estimé avec un niveau de confiance de 99% et à horizon d'un an. Il représente le seuil de dégradation extrême que le multiple (TVPI) pourrait enregistrer sur la période.

- **Suivi des ratios du portefeuille du Fonds**

L'appréciation du risque se fait à partir de trois ratios historiques qui mesurent la performance du portefeuille, le degré de liquidité du portefeuille et le rythme des investissements dans le portefeuille. Ces ratios sont comparés à ceux d'autres fonds poursuivant globalement les mêmes stratégies.

Mesures prises en cas de dépassement des limites de risque

- **Risque de performance à 1 an**

Aucun franchissement de seuils n'a été constaté sur le semestre. Toutefois le conflit Ukrainien introduit des tensions nouvelles sur la stabilité de la croissance économique avec des conditions de marché plus adverses.

- **Suivi des ratios du portefeuille du Fonds**

L'ensemble des ratios se situe au-dessus ou au niveau des seuils de référence. Ainsi, à date, le Fonds affiche un développement ne renvoyant pas d'alerte en termes de performance, de liquidité et de déploiement.

C6 INDICATEURS ESG DES SOCIÉTÉS DE GESTION SOUS-JACENTES

L'engagement de Bpifrance

Le Fonds Bpifrance Entreprises 2 est classé article 6 *«explain»*[1]. En effet, le portefeuille d'actifs du Fonds étant compose d'une quote part des investissements réalisés antérieurement à la date d'application du Règlement SFDR (10/03/2021), ce dernier n'était donc pas en vigueur au moment de la réalisation des investissements en question. Pour autant, Bpifrance est actif en la matière.



Bpifrance se mobilise pour le développement durable et a pris des engagements forts en ce sens. Les critères **Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)** constituent les trois piliers de l'investissement responsable. Convaincus que performance financière et performance ESG vont de pair, ils sont désormais **au cœur de la mission et de la stratégie** de notre Groupe.



Particulièrement engagé dans la **lutte contre le réchauffement climatique et pour favoriser la parité femmes-hommes** chez les acteurs du capital-investissement français et dans les entreprises qu'ils accompagnent, Bpifrance est notamment signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et de la Charte France Invest.



La politique d'investisseur responsable est déclinée opérationnellement sur toutes les activités. Dans l'ensemble de ses décisions d'investissement, Bpifrance prend **systématiquement** en compte les critères ESG susceptibles d'avoir un impact. Bpifrance Investissement s'inscrit également dans cette démarche à travers **la sélection et l'accompagnement** des sociétés de gestion partenaires et des entreprises financées, respectivement incitées à intégrer les enjeux ESG dans leurs activités.



Le capital investissement, vecteur de transformation des entreprises, joue un rôle sociétal majeur. Votre investissement dans le Fonds Bpifrance Entreprises 2 **contribue au développement économique et génère des effets,** que ces indicateurs peuvent illustrer. Nous tenons à partager avec vous ce volet extra-financier, qui s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue.** Chaque année, nous mesurerons la progression de ces critères ESG des sociétés de gestion sélectionnées et nous vous informerons de leurs évolutions.

[1] Pour plus d'informations se référer à l'article 3.4 du Règlement du Fonds.

Les indicateurs clés

Le cycle de vie d'un investissement est un processus évolutif et quantifiable. Pour vous permettre de visualiser au mieux la **dimension ESG** de votre investissement, nous avons mesuré les critères suivants, **appliqués aux sociétés de gestion (SG)** qui gèrent des fonds qui figurent à l'actif du Fonds Bpifrance Entreprises 2 :

ENGAGEMENT

83%

des SG du Fonds sont signataires du PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) : démontrant l'engagement en matière d'investissement responsable, de transparence et des moyens mis en œuvre.

GOUVERNANCE

95%

ont des ressources dédiées (une personne ou une équipe) en charge de la mise en œuvre de la politique ESG.

MIXITÉ

42%

de femmes dans les effectifs de sociétés de gestion du Fonds, dont 29% au sein des équipes d'investissement.

+ 2 points en un an : une tendance positive

CLIMAT

79%

des sociétés de gestion du Fonds évaluent leur empreinte carbone sur les 3 périmètres suivants : (i) émissions directes de l'entreprise et de ses activités ; (ii) émissions induites par les consommations d'énergie ; (iii) émissions indirectes de la chaîne de valeur.

FORMALISATION

92%

des SG du Fonds ont formalisé une politique ESG officielle intégrant des critères d'investissement responsable et engagements RSE.

+ 8 points en un an : une tendance positive

ACCOMPAGNEMENT

92%

des SG du Fonds définissent des plans d'amélioration ESG post-investissements pour leurs sociétés en portefeuille afin de renforcer l'impact de leurs opérations.



Source – Résultats de la Campagne annuelle ESG réalisée par Bpifrance en 2024 (sur la base des données 2023), appliqués au périmètre des sociétés de gestion du portefeuille de Bpifrance Entreprises 2. L'échantillon de l'étude correspondant à un taux de couverture d'environ 75% des sociétés de gestion du portefeuille.

07 CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Date de création	28/12/2021
Forme juridique	FCPR Agréé
Société de gestion	Bpifrance Investissement
Distributeur	123 Investment Managers
Dépositaire	Caceis Investor Services
Commissaire aux comptes	Mazars
Durée de vie du Fonds	6 ans, prorogeable 1 an
Zone géographique	France principalement
Types de parts	A1, A2, B1, C
Nombre de parts A1 en circulation	213 581,000
Nombre de parts A2 en circulation	52 316,000
Nombre de parts B1 en circulation	697 809,577
Nombre de parts C en circulation	41 225,093
Code ISIN parts A1	FR0014006Q06
Code ISIN parts A2	FR0014006Q14
Code ISIN parts B1	FR0014006Q22
Code ISIN parts C	FR0014006Q48
Valeur nominale (hors droits d'entrée) des parts A1, A2, B1, C	100,00€
Valeur liquidative parts A1 / TRI parts A1	147,36€ / 18%[1]
Valeur liquidative parts A2 / TRI parts A2	98,65€ / 21%[1]
Valeur liquidative parts B1 / TRI parts B1	98,65€ / 21%[1]
Valeur liquidative parts C / TRI parts C	98,65€ / 21%[1]

[1] Ce TRI est basé sur le cas d'un investissement dans le Fonds le 16 février 2022. Ce TRI est net de tout frais et/ou commission supporté par le Fonds mais avant, le cas échéant, (i) tout frais et/ou impôt et/ou charge lié aux éventuels supports d'investissement utilisés par les porteurs de parts (PEA-PME, plan d'épargne retraite, contrat d'assurance vie ou de capitalisation) et (ii) tout prélèvement fiscal et social applicable.

C8 GLOSSAIRE

AIFM
La directive AIFM (Alternative Investment Fund Managers) fixe un cadre réglementaire harmonisé pour la gestion et la distribution des fonds d'investissement alternatifs au sein de l'Union européenne.

Amorçage
Intervention avant ou juste après le réel démarrage d'activité d'une nouvelle entreprise, au stade de la mise au point d'un nouveau produit : prototype, pré-séries, etc. (Cet investissement nécessite obligatoirement la création juridique de l'entreprise).

Capital Croissance
Intervention en fonds propres dans le capital d'entreprises en phase de croissance.

Capital développement
Le capital-développement est une activité d'interventions en fonds propres dans des entreprises matures, généralement lors d'une nouvelle phase de leur expansion. C'est avec le capital-risque une des branches d'activité du capital-investissement.

Capital risque
Le capital risque se réalise par la prise de participation minoritaire et temporaire dans le capital d'entreprises naissantes ou très jeunes à fort potentiel de croissance afin d'en compléter le financement et créer un effet de levier pour obtenir des prêts bancaires en complément.

Carried Interest
Le Carried Interest (pour l'équipe de gestion) est un pourcentage des plus-values d'un fonds de capital investissement prélevé sur le bénéfice des apporteurs de capitaux et revenant à l'équipe de gestion du fonds.

DACH
Allemagne, Autriche, Suisse.

DPI (Distribution to Paid In)
Il s'agit du rapport entre (i) le montant distribué aux investisseurs et (ii) le montant investi initialement par les investisseurs. Ce ratio permet de mesurer la performance réalisée du Fonds.

FIA
Un fonds d'investissement alternatif (FIA) est une structure qui regroupe l'épargne de plusieurs investisseurs pour la faire fructifier grâce à des placements financiers. Bpifrance Entreprises 2 est un FIA.

Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR)
Créés en 1983, les Fonds Communs de Placement à Risque sont utilisés pour financer des sociétés non cotées. Ils sont gérés par une société de gestion, agréée par l'AMF. Les souscripteurs de FCPR bénéficient d'avantages fiscaux.

Liquidité
Le degré de liquidité d'un actif correspond à sa capacité à être transformé en liquidités plus ou moins rapidement. Plus un actif est liquide, plus il peut être acheté ou vendu rapidement sans que cela ait d'effet majeur sur son prix. L'une des qualités premières d'un placement, outre sa rentabilité et sa faible exposition au risque, c'est sa liquidité. Ainsi, plus un marché est liquide, plus il est facile, rapide et peu coûteux d'y réaliser des transactions (achat ou vente) importantes. Par exemple, une action de la société TotalEnergies sera plus liquide qu'une maison en Bretagne ou une action d'une société non cotée.

Millésime d'un Fonds
Le millésime d'un Fonds correspond à l'année d'agrément ou de lancement du Fonds. C'est un des critères de classification des Fonds.

TRI (Taux de Rentabilité Interne)
Le Taux de Rentabilité Interne est un indicateur de performance qui mesure la rentabilité annualisée moyenne d'un investissement constitué de flux négatifs (décaissements) et de flux positifs (encaissements). Il est utilisé pour mesurer et suivre l'évolution de la performance des opérations de capital-investissement.

TVPI (Total Value to Paid In)
Il s'agit du rapport entre (i) le montant distribué aux investisseurs auquel s'ajoute la valeur nette d'inventaire du Fonds à la date d'évaluation, et (ii) le montant investi initialement par les investisseurs. Ce ratio permet de mesurer la performance globale du Fonds, i.e. la performance réalisée ainsi que la performance latente non réalisée du portefeuille résiduel.

Valeur liquidative
La valeur liquidative d'une action ou d'une part de fonds correspond à la valeur de l'actif net du Fonds à un moment donné, divisée par le nombre d'actions ou de parts souscrites. C'est donc la valeur d'une part à un instant t. Celle-ci peut être calculée de façon quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou semestrielle.

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
bpifrance.fr